



# Bulletin de l'ASAP

Association de Solidarité  
des Anciens Personnels de  
l'Université de Lille



## Sommaire du bulletin

<b>Editorial .....</b>	<b>1</b>	<b>III - Les randonnées et balades .....</b>	<b>8</b>
<b>I - La vie de l'ASAP .....</b>	<b>2</b>	<b>IV – Sorties et Voyages.....</b>	<b>10</b>
<b>II – Solidarités.....</b>	<b>6</b>	<b>V - Carnet.....</b>	<b>16</b>

## Editorial

En cette nouvelle année 2020 je souhaite, avec les membres du CA, adresser à chacune et chacun d'entre vous des vœux de bonne et heureuse année, de bonne santé. Que cette année vous permette de concrétiser vos aspirations.

Après une année consacrée à la stabilisation de notre association et à sa reconnaissance au sein de l'écosystème de l'université de Lille, comme cela a été longuement développé lors de la soirée rétrospective du 5 décembre, nous entamons notre seconde année de vie sur des bases désormais assurées. Je souhaite que cette nouvelle année voit prospérer nos diverses activités : les plus traditionnelles comme les voyages, les marches, les ateliers, les activités patrimoniales... mais aussi les plus récentes relatives au développement de nos activités de solidarités suite à la convention que nous avons signé avec l'université. Celle-ci se met en place comme vous pourrez le constater en lisant l'article de Marie Paule Quéту et Alain Dhuyser. Je souhaite aussi que cette année voit éclore des initiatives nouvelles et que puisse s'amorcer un renouvellement de l'équipe dirigeante. De tout cela la prochaine Assemblée Générale du 24 mars, à laquelle je vous invite à participer largement, aura à débattre.

Jacques DUVEAU, Président ASAP

## **Date à retenir**

**Assemblée Générale de l'ASAP**  
**Le MARDI 24 MARS 2020 à 09h30**  
**Amphi Migeon, Polytech-Lille, Cité Scientifique**  
**Cocktail à l'issue de l'AG**

## I - La vie de l'ASAP

### Réunion de rentrée du 8 octobre 2019



### Conférence sur la mission design et ses enjeux pour l'université (26 septembre 2019)

Par Jacques Lescuyer

Dans le cadre de la future manifestation « Lille-Métropole 2020, capitale mondiale du design » Jacques Lescuyer, chargé de mission design de l'université de Lille nous a présenté, lors de ce 17-19, ce qu'était cette manifestation, et comment l'université s'y intégrait.

Le texte qu'il nous a fourni à l'issue de ce 17-19 est extrêmement riche mais il ne peut être, du fait de sa taille, publié intégralement dans ce bulletin. Nous avons donc choisi de le présenter sur le site web de l'ASAP. Pour ceux ou celles qui souhaiteraient disposer de la version sous forme-papier il est possible d'en demander un exemplaire au secrétariat de l'ASAP.

Dans ce texte on trouve une réflexion sur l'émergence et la signification du « design » qui dépasse aujourd'hui largement l'acception courante qui le réduit souvent à une dimension esthétique. Il présente le Design comme un nouveau moteur du développement économique, permettant peut-être de réintroduire le social et le culturel, en apportant une vision humaniste.

Il présente aussi les diverses étapes qui jalonnent toute cette année 2020 et les divers événements qui seront organisés.

Il présente enfin les différents projets, les POCs (POC est dans ce cas l'abréviation en informatique de proof of concept) dans lesquels l'université est engagée, une dizaine pour l'instant et une réflexion sur l'intégration à l'avenir du design dans les formations.

Nous vous invitons donc à vous reporter au texte de Jacques Lescuyer <https://asap.univ-lille.fr> pour suivre le déroulement de cette année particulière à Lille consacrée au design.

Le comité de rédaction

### Conférence Vieillesse : sur quelques constats et enjeux (17 octobre 2019)

Grâce à l'ASAP et à sa Commission Solidarités, j'ai renoué avec un thème sur lequel j'avais déjà travaillé avec un groupe rattaché à l'Université du temps libre. Entre 1998 et 2003, nous avons enquêté, en France mais aussi à l'étranger sur les modes de vie, l'habitat, les aspirations des seniors et leurs perceptions du vieillissement.

La question revient périodiquement dans l'actualité, qu'il s'agisse de retraites, de création d'un cinquième risque de la Sécurité Sociale ou de la médicalisation de cette période de la vie.

La vieillesse est souvent abordée dans les médias à partir des enjeux économiques de l'allongement de la durée de la vie, et d'abord les coûts collectifs

croissants présentés comme des charges pour la société. On parle moins souvent des coûts que représentent pour les personnes et leurs familles le passage du logement privé à l'EHPAD, coûts qui ne sont que partiellement compensés par l'Allocation personnalisée d'autonomie. On parle encore moins souvent des aidants dits naturels ou familiaux qui prennent en charge l'aide à des parents ayant perdu leur autonomie. Leur contribution est évaluée à huit milliards d'euros, mais on sait peu de choses sur leurs conditions de vie et leur fatigue.

Les enjeux économiques du vieillissement sont également abordés comme opportunité de développement de nouveaux marchés, à partir d'un

rapport officiel de 2013 concernant la « silver économie » présentée comme source de croissance. De nouveaux services et de nouvelles technologies devraient se développer pour satisfaire la demande des consommateurs.

Une question se pose : confier au marché cette séquence de la vie, est-ce raisonnable ? On peut en douter quand on constate les tarifs croissants des EHPAD privés appartenant à de grands groupes promettant à leurs actionnaires des taux de rendement plus que substantiels.

Les approches économiques ne suffisent pas pour traiter de l'ensemble des constats et des enjeux du vieillissement. Les données recueillies auprès des personnes ayant participé à nos enquêtes abordent les questions des lieux de vie et de leur environnement, de la ville et des transports. Les pouvoirs publics ont privilégié deux types de solutions : le maintien à domicile en s'appuyant sur la création de l'APA en 2001, et les établissements médicalisés (création des EHPAD en 2002). Le maintien à domicile suppose des logements adaptés au vieillissement, il est de fait souvent synonyme d'isolement dans des quartiers éloignés des commerces et des services et mal desservis par les transports en commun. Les EHPAD offrent un nombre de places insuffisant et sont trop chers par rapport aux ressources financières de la plupart des personnes. La vie en EHPAD ne favorise guère la participation et le développement des liens sociaux qui sont, pour les personnes rencontrées dans nos enquêtes, essentiels pour une vieillesse en continuité

avec la trajectoire de vie.

En réponse aux besoins croissants, on constate une pénurie grandissante de personnels en même temps qu'une compression des coûts budgétaires. Les emplois qui se sont développés dans ce secteur d'activité sont souvent à temps partiel non choisi, les horaires et les conditions de travail sont pénibles, les compétences nécessaires à l'exercice de ces métiers sont insuffisamment reconnues, les salaires et les perspectives d'évolution professionnelle sont faibles.

En 2018, un rapport du Comité consultatif national d'éthique porte un avis sévère sur la façon dont sont traitées et considérées les personnes âgées. Il évoque une institutionnalisation forcée et une ghettoïsation de fait, des formes de maltraitance et d'isolement, des pratiques inadéquates et irrespectueuses liées au manque de personnel et une exclusion de fait de la société.

Les personnes âgées demandent à être considérées comme des citoyens à part entière. L'avancée en âge ne devrait altérer ni les droits, ni les devoirs, ni la liberté ni la dignité de chacun.

Comment changer les représentations sociales des personnes âgées ? Comment développer des modalités d'habitat alternatives au maintien à domicile et à l'EHPAD ? Ces questions ont suscité un débat animé et convivial qui a permis l'échange d'informations et de points de vue sur des questions qui nous concernent comme individus, mais aussi comme membres de notre association.

Nicole GADREY

## Collèges et collégiens à travers les correspondances familiales 1767-1787<sup>1</sup> (21 novembre 2019)

Si l'histoire des collèges d'Ancien Régime est aujourd'hui assez bien connue, que sait-on des ambitions et de la logique des parents qui envoyaient leurs enfants en pension ? Que sait-on du point de vue des enfants ? Pour répondre à ces questions, on a interrogé des correspondances familiales tenues entre 1767 et 1787 à un moment où les questions d'éducation sont en débat dans l'opinion publique avec par exemple le célèbre article « Collège » écrit dans l'*Encyclopédie* par d'Alembert.

Trois ensembles de lettres conservées aux Archives départementales du Nord ont été scrutés dont pour commencer les lettres envoyées par les parents des pensionnaires du collège de la ville de Lille au principal de l'établissement. Au total 177 lettres écrites entre 1768 et 1775 par trente-sept pères, dix-sept mères dont cinq veuves, deux oncles, un tuteur, quatre correspondants de collégiens et sept

pensionnaires. Parmi ces lettres, beaucoup proviennent de l'étranger (Pays-Bas autrichiens, Provinces-Unies, Angleterre, Irlande) car le collège de la ville de Lille a un rayonnement international. Ensuite 170 lettres extraites des 18 registres de correspondance couvrant vingt années de l'activité professionnelle de Jean-Baptiste Carpentier, riche administrateur de biens résidant à Lille, dont les trois garçons font leurs études au collège de Courtrai puis au collège de Gand dans les années 1775-1787. Enfin 108 lettres écrites entre 1767 et 1787 par Bon-Joseph Fruict, seigneur du Riez, greffier des États de Flandre wallonne, et le précepteur de ses enfants. La plupart des correspondants sont principalement représentatifs de la noblesse, du monde des offices, du monde du grand commerce, en un mot on a affaire à des familles pouvant assumer le coût élevé de la mise en pension.

Premier constat : la décision de placer l'enfant dans un pensionnat fait l'objet de discussions voire de négociations au sein du couple. Il faut souvent lever les inquiétudes des mamans. Une fois la décision prise, il reste à choisir le pensionnat. Le choix se fait toujours en fonction d'objectifs précis et après collecte de renseignements sur le collège retenu. Puis vient la séparation souvent vécue avec inquiétude par les parents et par les enfants. Ces derniers souffrent de quitter la maison familiale et les parents attendent avec anxiété les lettres qui vont les rassurer. « Il me fait grand plaisir d'apprendre que... », « Je suis heureux d'apprendre que... », « Je suis très sensible de ce que vous voulez bien me communiquer », c'est ainsi que commencent beaucoup de lettres écrites au principal du collège ou au précepteur. Jean-Baptiste Carpentier demande aux régents du collège de « dissiper » son fils « pendant quelques jours et de ne dire que des choses à rire ». L'inquiétude grandit quand les enfants sont malades. Les parents exigent que tout soit mis en œuvre pour les soigner sans regarder à la dépense. Voici un jeune élève souffrant d'un abcès à la tête. Son père recommande de lui graisser la tête avec un onguent qu'il envoie et de consulter un chirurgien si la pommade ne fait pas effet.

Les lettres nous renseignent sur les savoirs et les compétences dont les parents souhaitent l'acquisition par leur progéniture. On peut noter en les lisant que leurs attentes concernent principalement la maîtrise de la langue française dans toutes ses composantes : le vocabulaire, la syntaxe, l'orthographe, le style, la qualité et la fermeté de l'écriture. Les lettres envoyées par les pensionnaires leur permettent d'évaluer les progrès et ils ne manquent pas de signaler les écarts entre leurs souhaits et ce qu'ils constatent dans les lettres. On remarque aussi les difficultés que connaissent les collégiens venant de l'étranger. Pour eux le français est une langue étrangère et il leur faut un temps d'adaptation parfois difficile et des « cours particuliers » pris avec un maître de langue française.

Et le latin ? Il faut rappeler que nous sommes dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et que le poids du latin et de ses exercices – la version, le thème et l'amplification – fait l'objet de critiques comme celles formulées par d'Alembert. De nombreuses lettres montrent le désintérêt voire le dégoût des élèves pour le latin. Les réactions des parents sont diverses. Quelques-uns font ressortir sa valeur

formatrice pour acquérir « les lumières convenant à la belle éducation ». D'autres plus pratiques rappellent que le latin est indispensable pour entrer à l'université, pour devenir avocat. Si on ne trouve dans les lettres aucune condamnation formelle du latin, on peut cependant relever que quelques parents – tous ceux qui destinent leurs enfants au commerce – réclament de le mettre en seconde position après le français.

Qu'en est-il des autres disciplines qui nous sont familières ? L'histoire et la géographie semblent des matières négligeables aux yeux des parents. Une seule lettre de notre corpus montre un père réclamant « de bien instruire » son fils « de l'histoire sacrée et profane ». De nombreux correspondants, mais une fois encore ce sont ceux qui appartiennent au monde du grand commerce, réclament des leçons de mathématiques données par des maîtres extérieurs au collège et donc payés en supplément.

Les arts d'agrément – musique, danse, dessin, escrime – tiennent une place importante dans les demandes des parents. Certes quelques-uns renâclent devant les dépenses supplémentaires. Mais dans l'ensemble tous y voient un investissement positif pour faire des enfants de parfaits hommes du monde pouvant paraître en société.

Curieusement le souci de l'âme n'est pas une préoccupation majeure chez les parents. Quelques lettres seulement abordent cette question. Faut-il y voir un désintérêt des parents ? Rien n'est moins sûr. Les parents s'en remettent totalement au principal, aux régents ou au précepteur pour faire de leurs enfants de bons chrétiens. On peut cependant relever des interventions de quelques correspondants au moment de la première communion (14 ans) pour rappeler à leurs enfants la solennité de cet événement « dont dépend le bonheur ou le malheur de la vie ».

Le pensionnat doit apprendre à travailler, à obéir. Quels moyens préconisent les parents pour contraindre les récalcitrants ? Tous recommandent la fermeté. Mais s'ils réclament une discipline stricte, en revanche tous condamnent l'usage des châtiments corporels en usage dans les collèges du temps. Une seule lettre sur les 455 passées en revue présente un père recommandant au principal du collège de ne pas hésiter à user du bâton pour corriger son fils.

Toutes les lettres mettent en lumière le souci majeur des parents de voir leurs enfants travailler pour réussir et acquérir un état dans la vie. Certes pour y

parvenir, nos collégiens peuvent compter sur le réseau de relations de leur famille. Mais pour les pères, l'essentiel n'est pas là. *Sine labore nihil* comme le souligne Jean-Baptiste Carpentier à son fils Louis. Ceci conduit les parents à s'interroger sur le retour sur investissement, car le pensionnat a un coût. Le travail et les résultats doivent justifier les dépenses faites pour payer la pension et tous ses suppléments. Aussi que de plaintes et de récriminations parfois brutales dans ces lettres. Mais ne sont-elles pas le reflet de l'inquiétude des parents sur l'avenir de leurs enfants ?

Pour conclure, on ne peut plus comme l'affirmait Élisabeth Badinter dans son livre *L'Amour en plus*,

*Histoire de l'amour maternel XVII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle* (1980) que la mise en pension traduit de la part des parents une volonté de se débarrasser d'une progéniture encombrante. C'est bien l'intérêt de l'enfant qui est visé dans cette démarche, l'éloignement n'excluant ni les sentiments ni les affects.

Philippe MARCHAND

<sup>1</sup> Philippe MARCHAND, *Donnez moi des nouvelles... Collèges et collégiens à travers les correspondances familiales 1767-1787*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion-Archives du Nord, collection archives, 2018, 447p

### Concert d'automne : une réussite

L'amphi de l'espace culture de la cité scientifique affichait à nouveau complet pour ce concert d'automne de l'ASAP du 22 novembre 2019. Ceux qui n'avaient pas réservé ont cependant pu rentrer du fait de certains désistements.

Le programme très éclectique et très riche nous fit voyager de Mozart à Gershwin avec, comme toujours la découverte d'un compositeur moins connu. Cette fois c'était Fernidando Carulli, guitariste et compositeur italien du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est donc un concerto en sol majeur pour guitare, flûte et quatuor à cordes qui fut proposé pour conclure magistralement ce concert. Cette découverte pour beaucoup fut particulièrement appréciée de tous. Il convient de remercier tous les artisans de ce concert : Monique Vindevoghel l'organisatrice, tous les instrumentistes anciens de l'université, toujours aussi vaillants, et les musiciens de Chti Cambristi



venus en renfort. Chacun aura pu apprécier la qualité musicale des diverses prestations et profiter d'un moment de détente suivi par un pot amical.

Jacques DUVEAU

### Soirée rétrospective du 3 décembre 2019



## **II – Solidarités**

Arsène et Jeannine sont très touchés des cartes d'amitié qu'ils reçoivent des adhérents ASAP en voyage ou sortie. Merci à tous. Remerciements aussi à ceux qui s'expriment individuellement.

Cette pensée solidaire pour les vieux serviteurs ASA apporte à ceux-ci réconfort dans la solitude : « c'est comme un rayon de soleil dans la nuit.

Un grand merci à tous avec notre reconnaissance.

Jeannine SALEZ

### **Solidarité avec les plus âgés d'entre nous**

Le dernier trimestre de l'année civile est l'occasion de rassembler et de marquer notre solidarité avec ceux et celles d'entre nous qui ont plus de 80 ans. 110 adhérents sont aujourd'hui dans cette situation.



Au désormais traditionnel repas d'automne des plus de 80 ans, quarante-trois convives avaient répondu favorablement à l'invitation de Jeannine Salez, Brigitte Beauvils et Annie Risbourg, les actuelles organisatrices des activités en direction de nos aînés. Nous nous sommes tous retrouvés au restaurant du

golf de Brigode à Villeneuve d'Ascq, dans un environnement sinon naturel, du moins largement ouvert sur les espaces verts environnants. Le temps en cette journée n'était pas au beau fixe et le nombre de golfeurs était limité.

Un accueil chaleureux, une cuisine et un service irréprochables ont permis à chacun de profiter agréablement de ce moment de convivialité, d'échanger des souvenirs, des nouvelles des uns et des autres.

L'envoi de chocolats pour fêter la nouvelle année est une autre initiative très appréciée. Pour limiter les dépenses d'envoi nous avons eu recours cette année à une distribution par le biais de collègues résidents à proximité. Cela a bien fonctionné pour quelques villes comme Villeneuve d'Ascq mais n'a pu se mettre en place pour Lille par exemple. C'est une initiative qui permet un moment d'échange, souvent bienvenu, et qui sera reprise avec l'objectif d'une couverture plus grande.

Jacques DUVEAU

### **Solidarité intergénérationnelle : Des actions de volontariat.**

Le dernier bulletin de l'ASAP mettait en valeur la solidarité intergénérationnelle - axe permanent de l'ASAP (article d'Yves Chaimbault) - et la convention de partenariat, entre l'ASAP et l'Université, qui en a découlé (article de Jacques Duveau).

La commission solidarités veut faire vivre cette convention au travers d'actions conduites auprès d'étudiants en situation de handicap : les secrétariats d'examen et les tutorats pédagogiques. A cet effet, un appel à volontariat a été lancé par voie de messagerie et repris par Jacques Duveau lors de la soirée rétro du 3 décembre. Jusqu'à présent une vingtaine de membres de l'ASAP se sont fait connaître de la commission, laquelle a transmis leurs coordonnées au Bureau de la Vie étudiante et du Handicap pour enregistrement sur le site de gestion des examens. Cette opération prend un peu plus de temps que prévu pour une question d'adressages numériques. Mais d'ores et déjà certains d'entre nous

ont été sollicités par téléphone pour intervenir auprès d'étudiants.

Il y a d'immenses besoins de solidarité au sein de la machinerie universitaire et la commission solidarités poursuit ses appels à volontariat, en particulier pour assurer du tutorat. N'hésitez pas à vous informer via la messagerie : [« asa-solidarites@univ-lille.fr »](mailto:asa-solidarites@univ-lille.fr) ou à contacter le secrétariat de l'ASAP.

#### **Solidarité entre les adhérents ASAP**

Une permanence téléphonique pour les adhérents ayant besoin d'un soutien amical commence à se mettre en place une demi-journée par semaine au bureau de l'ASAP. Un article sur ce sujet paraîtra dans le prochain bulletin.

Si vous souhaitez déjà en savoir plus :

« [asa-solidarites@univ-lille.fr](mailto:asa-solidarites@univ-lille.fr) » ou contacter le secrétariat de l'ASAP.

La commission solidarités souhaite à tous ses membres la meilleure année possible en 2020.

La tentative d'immolation par le feu d'un étudiant de 22 ans devant le Crous de Lyon le 9 novembre a conduit les médias à poser la question de la précarité financière des étudiants voire de leur pauvreté. L'université de Lille s'est exprimée à ce sujet par un communiqué du 19 novembre

Il est difficile de faire une analyse exhaustive des situations de précarité dans la mesure où il faudrait au préalable définir les critères de précarité financière et de pauvreté, et se donner des instruments de mesure sans oublier qu'il existe d'autres formes de précarité.

L'ODiF (Observatoire de la Direction des Formations) de l'université de Lille a réalisé en mars 2019, en partenariat avec l'Observatoire Régional des Etudes Supérieures (COMUE) une enquête sur les Conditions de Vie étudiante (CdVE). Des premiers résultats au niveau de l'Académie ont déjà été publiés sur le site de la COMUE. Pour l'université de Lille, l'enquête est en cours d'exploitation et donnera lieu à plusieurs publications.

D'après les chiffres du ministère le taux de boursiers par rapport aux inscrits est de 35% ce qui correspond à peu près à la moyenne nationale des universités mais le taux de boursiers aux échelons les plus élevés est plus important –ce qui traduit des situations sociales plus fréquemment défavorisées– et surtout il existe de fortes disparités entre disciplines (43,7% en Arts Lettres et Sciences humaines et Sociales contre 27,9 en santé, STAPS). Mais ces données excluent les étudiants qui ne rentrent pas dans les critères d'attribution des bourses sur critère social, en particulier sont exclus les migrants et les étrangers (les migrants qui ont déposé une demande d'asile touchent 420€ par mois sans possibilité de travailler par ailleurs). D'autre part les taux de boursiers sont nettement plus importants en licence

Ce qui fait que l'enquête de l'ODiF nuance ces résultats globaux en indiquant que 13% des répondants n'ont pas fait la demande mais en auraient eu besoin.

L'enquête nous révèle d'autre part qu'un tiers des étudiants ont eu une ou plusieurs activités rémunérées (hors stages) durant l'année et parmi ceux-là 60% déclarent que cette activité était indispensable pour vivre. Cette situation peut être un

frein à la réussite

En croisant ces chiffres avec ceux des dépenses obligatoires comme le logement on peut comprendre les difficultés financières d'un nombre important d'étudiants. Les BVEH (Bureau de la Vie Etudiante et du Handicap) témoignent de ces difficultés. En témoigne aussi le nombre d'inscrits aux antennes du secours Populaire (500 étudiants) ou aux restos du cœur (600 étudiants) ou encore à l'espace fraternité (30 bénéficiaires)

La précarité financière d'un nombre important d'étudiant(e)s est donc une réalité qui souvent s'accompagne d'une autre réalité : l'isolement.

L'université de Lille ne peut à elle seule mettre en place les solutions pour remédier à cette situation, ne serait-ce que du point de vue du logement où elle n'a pas de compétence particulière, ou au niveau des critères définissant les conditions pour être boursier.

Face à cette situation, elle a mis en place un ensemble de dispositifs :

- Des aides financières : abondement de l'action sociale au sein du FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes); exonérations des droits d'inscription; fonds d'urgence pour des situations particulières graves....
- Aide alimentaire : recharge des carte Crous des étudiants pour payer des repas ; deux épiceries solidaires sur le campus Pont de bois et sur le campus santé et bientôt quatre; distribution de bons alimentaires à dépenser dans les épiceries de l'université....
- Pour lutter contre l'isolement : réveillons solidaires, hotline portée par le centre de santé ;
- Autres dispositifs : collecte de vêtements ; prêt de vélos ; kits hygiéniques ; prêt ordinateurs....
- Sans oublier toute l'infrastructure mise en place pour gérer ces dispositifs et les faire vivre

Dans cette situation l'ASAP peut se positionner en soutien : en annonçant par exemple les collectes ou en utilisant en lien avec les différents intervenants les dons pour faire face à des situations dramatiques.

Jacques DUVEAU

### III - Les randonnées et balades

#### Balade aux cascades de la Deûle



Jeudi 14 novembre, malgré un temps incertain nous étions une trentaine de personnes pour une balade dans des lieux assez méconnus au nord de Lille.

Nous sommes partis de l'Avenue du Peuple Belge dans le vieux Lille pour rejoindre la porte de Gand. Puis nous avons contourné Lille par le Nord en restant dans des espaces verts (plaine Winston Churchill, plaine de la Poterne), admirant au passage l'ancienne porte d'eau dans les remparts. Pour arriver au canal de la Deûle et aux cascades de la Deûle, la Deûle fait une chute d'environ trois mètres dans Lille. Ensuite nous avons contourné la Citadelle en longeant la nouvelle Deûle puis l'ancienne jusqu'à l'Esplanade.

Pierre LECOUFFE

#### « Marches » de l'ASAP en 2019

Tout le monde sait que la marche, c'est bon pour la santé !

Quels sont les bienfaits de la marche pour la santé ?

- Elle réduit le risque de maladies du cœur et d'accident vasculaire cérébral ;
- Elle fait baisser la tension artérielle ;
- Elle diminue le taux de cholestérol sanguin ;
- Elle augmente la densité osseuse, ce qui prévient l'ostéoporose ;
- Marcher en groupe permet de faire connaissance avec d'autres personnes ;
- On découvre de jolis coins et/ou des lieux pittoresques et plein d'histoire ;
- Et puis on rigole beaucoup et ça met de bonne humeur !

#### Faisons le bilan de l'année qui s'achève :

Neuf marches ont été faites de janvier à juin dont une à Douai par André Dhainaut, deux à Gruson et à Péronne-en-Mélantois par Chantal Duprez, une à Marcq-en-Barœul par Monique et François-Xavier Sauvage, puis cinq par Bernard Belsot, sur les



#### Balade du 12 septembre 2019 au lac du Héron

venelles de Ronchin et Thumesnil, sur les venelles de Faches et Vendeville, du Parc Barbieux au château La Fontaine, et Gosnay (matin et après-

midi). En tenant compte de celles annulées pour cause de mauvais temps, huit ont été réalisées de juillet à décembre. Jacques Duveau nous a proposé Cysoing (en juillet) et Leers Nord (en septembre), Pierre Lecouffe nous a emmenés voir « les cascades de la Deûle » (voir ci-avant), Chantal Duprez nous a fait découvrir Bourghelles (en décembre). Quelques marches se sont terminées autour d'un agréable rafraîchissement dans un café accueillant.

Comme ils le font depuis l'été 2016, en août, Monique et François-Xavier Sauvage nous ont entraînés cette fois-ci à Forest-sur-Marque, avec une vingtaine de participants. Puis dès octobre (pour éviter aux randonneurs de faire des kilomètres en voiture vers un point de départ trop éloigné), ils ont proposé de faire deux marches par mois qu'ils appellent « randos de proximité », sur des parcours « fondamentaux » proches de Villeneuve d'Ascq : Parc Urbain, Lac du Héron et environs, base de

loisirs de Willems..., avec des variantes (si possible). Ils continuent à explorer de nouvelles pistes. Ces randos durent environ deux heures et couvrent autour de 8 km. Quatre ont déjà été faites. Les invitations aux randos sont envoyées par mail (\*), quatre ou cinq jours avant, mais un autre mail de confirmation (ou d'annulation) est envoyé le matin-même, en fonction de la météo prévue. Cette idée a été reprise pour toutes les marches : au total, trois



ont déjà été annulées pour cause de mauvais temps...

Ce premier trimestre « expérimental » les a confortés dans cette idée et, après une interruption de deux mois (janvier et février), ils reprendront début mars le rythme de deux « randos de proximité » par mois (\*\*).

#### **Perspectives :**

Une réflexion est en cours concernant l'organisation du covoiturage dans le cas d'un point de départ un peu éloigné.

Autre idée très intéressante : Marc Lefebvre, ayant trouvé le chemin (des Belges en particulier) pour Saint-Jacques de Compostelle, propose de le parcourir par tronçons entre Halluin et Arras. Nous en reparlerons pour mai.

En octobre, Bernard Belsot devait proposer un parcours au Mont-de-l'Enclus, dans les bois, une hêtraie avec des très beaux arbres sur un des points culminants de la région (141 m), même s'il se trouve en Belgique. Mais vu le temps de la veille et de la matinée, il a préféré annuler cette marche, de peur d'une glissade possible de quelques-uns sur les feuilles humides dans les descentes. Naturellement, la couleur d'automne des feuilles dans les arbres aurait été magnifique.

Mais, ce n'est que partie remise, cette randonnée se fera le jeudi 9 avril 2020, vous serez étonnés de la beauté et la majesté du lieu avec les feuilles vertes

de printemps. À la belle époque, les Bruxellois et les Tournaisiens venaient en train jusqu'à Orroir qui est en bas du mont, puis, soit à pied ou en calèche, montaient là-haut pour passer des week-ends ou des vacances vivifiantes. Il reste encore une dizaine des restaurants ainsi qu'un certain nombre de villas de cette période vers le haut du mont. Il y a même une vieille tour qui sert de café, un dolmen perdu dans les bois et un complexe sportif aquatique de grande dimension. Bernard Belsot est certain que ceux qui viendront, y retourneront volontiers. En tout cas, il vous incite à venir profiter de cette belle hêtraie, et d'une bonne bière d'abbaye dans un des cafés-restaurants de là-haut.

#### **Et pour les amateurs de « petite histoire » :**

Ce serait dans ces bois (nommés « bois sans-mercy ») que « l'affreux géant Phinaert » aurait kidnappé et tué les parents de « Lydéric », l'autre géant de Lille, que sa mère venait de mettre au monde et qu'elle avait caché dans les bois. Il fut retrouvé et élevé par un ermite, puis envoyé en Angleterre. De retour en France, Lydéric demanda au Roi Dagobert (640?) d'affronter Phinaert en combat singulier, ce qui eut lieu à Lille sur le pont de Flins. Tel David contre Goliath, Lydéric tua Phinaert, pour venger ses parents. Récupérant les biens de Phinaert, il créa d'après la légende, les



villes de Lille, Aire-sur-la-Lys et même Bruges...

#### **Alors, au plaisir de nous voir ou de nous revoir pour marcher ensemble !**

Bernard BELSOT, Monique & François-Xavier SAUVAGE

(\*) Important: Pour recevoir les invitations aux marches, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste des destinataires auprès de Joane au secrétariat de l'ASAP.

(\*\*) Important aussi: n'hésitez pas à proposer une marche. Toutes les idées sont bonnes à réaliser.

## IV – Sorties et Voyages

### À la découverte des villes Hanséatiques allemandes - 3 au 11 juin 2019

Voyage proposé par Danièle Savage et présenté selon de multiples points de vue (historique, musical, littéraire, beaux-arts, scientifique et philosophique) par une équipe composée de Danièle Savage, Gérard Verrier, Monique Dubar, Jean Quillien et d'autres encore.

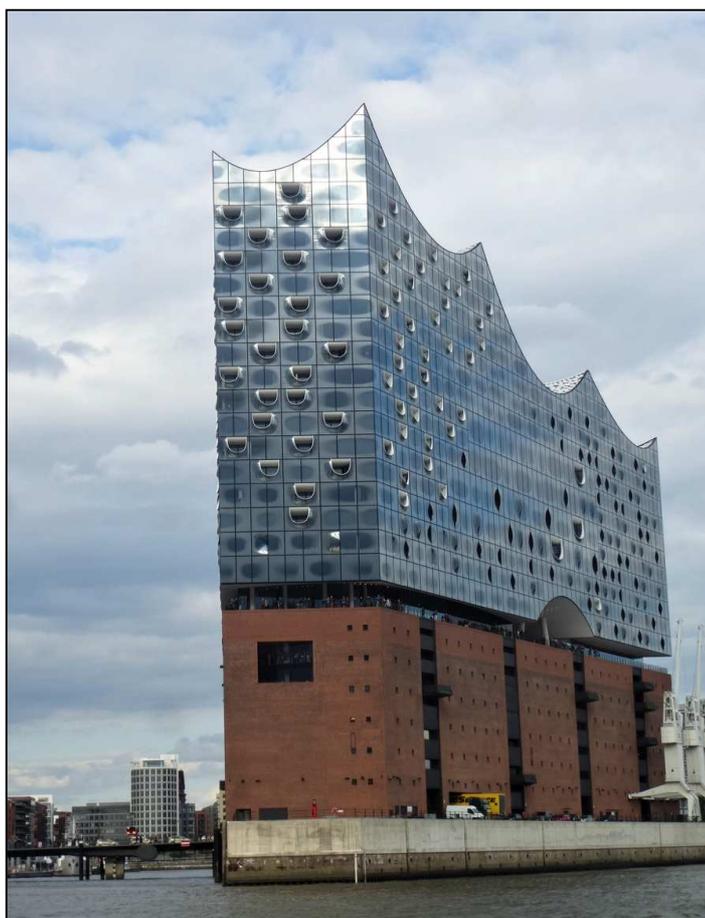
Au cours de ce superbe périple, quatre «Laënder» ont été traversés la Rhénanie du nord- Westphalie, la Basse-Saxe (Lüneburg), le Schleswig-Holstein (Lübeck), le Mecklembourg-Poméranie occidentale (Wismar, Bad Doberan, Rostock, Heiligendam, Ahrenshoop et Schwerin) et bien sûr les Villes-État de Brême et de Hambourg.

Un voyage magnifique, bénéficiant d'une multitude d'intervenants et d'un temps splendide. On trouvera le compte rendu très détaillé de Danièle Savage, sur le site de l'association ainsi que de nombreuses photographies.

Voir <https://asap.univ-lille.fr/spip.php?article655>

*ci-contre : Philharmonie de l'Elbe à Hambourg.*

*Deuxième ville d'Allemagne après Berlin, Hambourg possède l'un des plus grands ports du monde situé à l'embouchure de l'Elbe et il est le troisième plus grand port de containers d'Europe derrière Rotterdam et Anvers. La photo est celle de la Philharmonie de l'Elbe ([Elbphilharmonie](#)), un bijou d'architecture dont l'originalité tient à son socle en brique (le Kaispeicher A) un ancien entrepôt de thé, tabac et cacao du début des années 1960, sur lequel est posé un édifice en verre*



*couronné d'un toit en forme de vague. Il culmine à 110 mètres comme un étrange vaisseau sur sa pointe. C'est à partir d'un escalier de sortie de ce bâtiment que la photo de groupe a été réalisée.*

Chantal ACHÉRÉ

### La « Nation Arc-en-ciel », Afrique du Sud, 17-28 septembre 2019

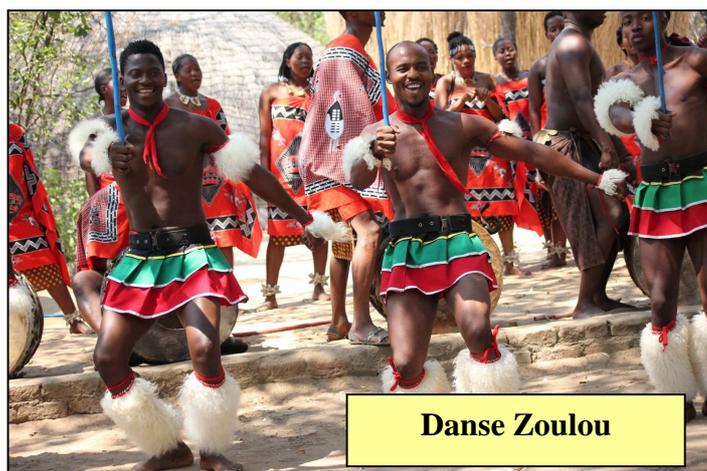
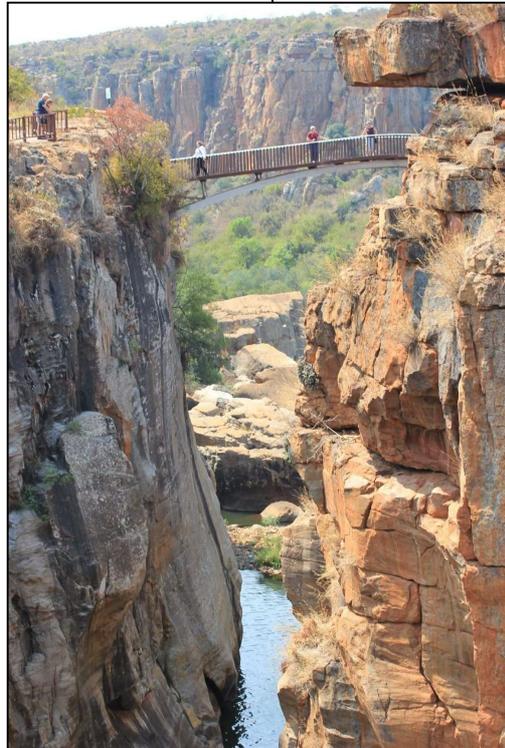
**Mardi 17 septembre** – Départ vers 17h de Quatre Cantons. Un car *Delgrange* nous conduit à Roissy où nous nous enregistrons pour le vol Air France 990 à destination de **Johannesburg** (alias *Joburg*). Quelques couples ont des places séparées dans l'avion, mais grâce à la gentillesse des uns et des autres, tout finit par s'arranger... Service très agréable à bord pour ce long voyage (prévu : 10h35), fort heureusement sans aucun décalage horaire...

**Mercredi 18 septembre** – Arrivée à Joburg, formalités habituelles et récupération des bagages. Il manque une valise, ce qui nous fait perdre un peu de temps au service des réclamations. (Le bagage sera récupéré deux jours plus tard). Nous rencontrons alors notre guide, Jean-Camille, d'origine camerounaise et Sud-africain d'adoption. Nous partons immédiatement pour le centre-ville et la

visite du musée de l'Apartheid. Nous sommes tous assez fatigués et je ne sais pas si nous profitons vraiment des excellents commentaires de notre guide. L'Apartheid est une période sombre et cruelle de l'histoire de l'Afrique du Sud qui aurait peut-être mérité un peu plus d'attention de notre part. Départ ensuite pour Soweto, un des *Townships* des environs de Joburg, nous passons devant la maison de Nelson Mandela et celle de Desmond Tutu. Vers 14h30, arrêt pour le repas (un délicieux buffet, accompagné de bière au prix très doux). Départ pour Pretoria, la capitale administrative du pays. Arrêt pour une photo de groupe devant une statue monumentale de Nelson Mandela, située en face du siège du gouvernement. Repas du soir dans un très bon restaurant un peu excentré, *La Madeleine*, tenu par un restaurateur d'origine belge. Retour à Pretoria et nuit à l'hôtel *Holiday Inn Express*.

**Jeudi 19 septembre** – Départ pour la mine de diamants Premier, encore en activité. Visite détaillée avec beaucoup d'explications fort intéressantes. C'est là que fut extrait le *Cullinan*, 3 106 carats, le plus gros diamant brut jamais découvert. À la fin de la visite, un tirage au sort attribuera à François Fontaine une réplique (eh non, pas le vrai !) du *Cullinan*. Après le repas de midi, nous visitons un village Ndébélé, caractérisé par des maisons bariolées aux couleurs vives. Départ ensuite vers Pilgrim's Rest, village-musée de la période de la ruée vers l'or. Installation dans le *Royal Hotel*, endroit vintage plein de cachet. Repas au *Digger's Den*, à la fin duquel le personnel de salle et de cuisine viennent chanter et danser pour nous.

**Vendredi 20 septembre** – Visite rapide du village et passage par le cimetière dont l'une des tombes, celle d'un voleur non identifié, est orientée différemment des autres tombes. Départ pour la région du Drakensberg. Arrêt et visite au spectaculaire canyon (*photo ci-contre*) de la Blyde River et ses *potholes* creusés par l'eau. Passage par le panorama grandiose de la God's Window, culminé par trois sommets en forme



**Danse Zoulou**

de cases, les *rondavels*. En fin de journée, départ pour le parc Kruger. Repas et nuit sur place au Nkambeni Safari Camp, village en semi-dur à l'éclairage assez confidentiel.

**Samedi 21 septembre** – Départ en 4x4 pour un safari (*photo ci-contre*) à travers l'immense parc Kruger (près de 20 000 km<sup>2</sup>). Au hasard de nos parcours à bord de trois véhicules reliés entre eux par radio, nous verrons de nombreux animaux : des

impalas, des zèbres, des girafes, des éléphants, des buffles, des phacochères, un vautour, des rhinocéros, un aigle, des hippopotames, un crocodile, des grues et des babouins. En fin de matinée, nous assisterons à la jolie baignade d'une famille complète d'éléphants (père, mère et deux jeunes). La journée sera entrecoupée d'un repas et l'après-midi nous aurons très chaud dans les 4x4... Sur les *Big Five*

(buffle, éléphant, léopard, lion et rhinocéros) d'un safari complet, il ne nous manquera que le léopard et nous n'entrapercevrons deux lions que de très loin. En soirée, retour au Nkambeni Safari Camp pour un dîner barbecue typique *Boma* (dans une enceinte protectrice en bois et autour d'un feu). Seconde nuit sur place.

**Dimanche 22 septembre** – Départ pour le Swaziland, dont le nouveau nom est Eswatini petit État indépendant aux paysages magnifiques, surnommé « La Suisse de l'Afrique », enclavé dans le territoire sud-africain. Formalité de passage de la frontière et halte dans un village Swazi avec visite et très joli spectacle de chants et de danses (assez spectaculaires) en

costumes traditionnels. On nous explique entre autres les relations sociales et les rites de la



polygamie dans cette société très traditionnelle. Après le repas de midi pris sur place, nous partons, en compagnie d'un guide local, vers une petite entreprise de récupération du verre (hélas fermée – sauf évidemment la boutique – parce c'est dimanche). Très beau jardin avec plusieurs paons superbes. Ensuite, visite d'un atelier artisanal de bougies en forme d'animaux, adroitement sculptées à la main. Ce soir-là, nous apprenons la naissance, l'avant-veille, de notre cinquième petit-enfant, Léon. Les paons nous l'avaient d'ailleurs clairement

annoncée dans l'après-midi, cette naissance ! Repas et nuit au *George Hotel* à Manzini.

**Lundi 23 septembre** – Départ pour un marché artisanal typique, bric-à-brac très bariolé et plutôt décontracté. Fruits et légumes de toutes sortes côtoient des ustensiles de cuisine et des objets-souvenirs de toutes sortes. Nous rentrons ensuite vers l'Afrique du Sud en traversant le Zululand et, après le franchissement de la frontière, nous parvenons et nous installons au Zulu Nyala Heritage Safari Lodge, autre village en semi-dur, mais beaucoup moins spartiate qu'au parc Kruger... Nous repartons alors en 4x4 pour un second safari, cette fois vers le crépuscule. Nous rencontrons quelques-uns des animaux déjà vus au parc Kruger, ainsi qu'un gnou, une maman rhinocéros allaitant son petit et un troupeau d'hippopotames en pleine baignade. Un peu plus tard, nous aurons la chance de voir d'assez loin un guépard en train de digérer le cuissot d'une antilope dont le cadavre gît sur le bord du chemin de terre. Un peu gore... Retour au Lodge, repas et nuit sur place.

**Mardi 24 septembre** – En route vers la réserve de



la lagune de Saint-Lucia et embarquement pour un safari en bateau. Nous rencontrons un crocodile, plusieurs troupeaux d'hippopotames et un aigle. Collation de midi à bord. En milieu d'après-midi, nous arrivons à Durban, la « Saint-Tropez d'Afrique



du Sud ». Nous visitons rapidement la ville en car, puis nous faisons une très agréable marche sur la digue, face à l'Océan Indien, vers notre hôtel, le *Garden Court South Beach*, sous un soleil magnifique. Le soir, dîner indien à l'extérieur et nuit à l'hôtel.

**Mercredi 25 septembre** – Lever très tôt et départ pour l'aéroport de Durban. Nous abandonnons notre premier bus et son sympathique chauffeur et embarquons pour Le Cap à bord d'un vol *British Airways* (environ deux heures de vol). À l'arrivée, un autre bus, beaucoup plus rustique que le précédent, nous y attend. Nous visitons la ville de Stellenbosch, aux maisons de style hollandais. Nous traversons ensuite une région viticole et nous nous arrêtons pour une dégustation de vins sud-africains et un repas de midi *Afrikaan*. L'après-midi nous partons vers Franschhoek (le coin français) où nous visitons le musée et le mémorial des Huguenots qui avaient émigré en masse vers cette région après la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV. Arrêt devant la prison de Pollsmoor, dernier lieu de captivité de Nelson Mandela avant sa libération en 1990. Dîner et nuit à l'hôtel *Garden Court Nelson Mandela* au Cap.

**Jeudi 26 septembre** – Départ pour une excursion en mer vers Duiker Island où vivent de grandes colonies de phoques. Nous partons ensuite pour les



deux caps les plus au sud de l'Afrique : Cape Point et le cap de Bonne-Espérance (*photo ci-contre*), avec sa réserve naturelle de près de 8 000 ha. Endroit magique et vues exceptionnelles ! En fin de matinée, arrêt et visite d'une ferme d'autruches. Un guide local (un peu difficile à comprendre...) nous explique de son mieux ce type d'élevage inconnu chez nous... Nous prenons le repas de midi à Simon's Town, dans un restaurant face à la mer, puis nous partons vers la plage des Boulders, où est aménagé un espace protégé pour manchots. C'est en revenant de cette visite que nous apprendrons le décès de Jacques Chirac. Temps libre sur le

Waterfront du Cap, puis verre de l'amitié et repas dans un restaurant des environs. Seconde nuit au *Garden Court Nelson Mandela* (notre dernière en Afrique du Sud !)

**Vendredi 27 septembre** – Visite en car de la ville du Cap, puis promenade à pied dans de magnifiques jardins et dans un quartier aux maisons aux couleurs vives. Nous apercevons le château de Bonne-Espérance. Nous partons ensuite vers Signal Hill, d'où nous découvrons un panorama des plus exceptionnels avec une vue plongeante sur la baie et le port du Cap. Nous assistons de plus à de spectaculaires départs de parapentes. Notre repas sera frugal ce midi-là (panier-repas), parce que nous avons rendez-vous à 13h pour prendre un bateau vers Robben Island où se trouve la prison où Nelson Mandela passa 18 ans de sa vie avant son transfert vers Pollsmoor, deux ans avant son élargissement. Visite en deux temps : le domaine pénitentiaire d'abord, en car avec un guide local, puis des lieux où fut enfermé Mandela, y compris sa cellule, accompagnés par un ancien prisonnier politique. La vie était très dure pour tous ces malheureux à l'époque de l'Apartheid... La journée s'achève par un temps libre sur le Waterfront du Cap et un peu de restauration rapide avant notre transfert à l'aéroport.

Après l'enregistrement, nous constatons que notre répartition dans l'avion semble totalement aléatoire. Nous découvrons ensuite que pas mal de permutations judicieuses permettent finalement aux couples de voyager ensemble. Ouf ! Notre avion (AF871) décolle vers 23h55. Vol très long (près de 12h), mais sans histoire. Très bon service à bord d'un avion confortable : Airbus 340 (sans être chauvins, on apprécie le confort européen, comparé à celui, plus spartiate, du Boeing 777 de l'aller ! Ha-ha-ha !).

**Samedi 28 septembre** – Arrivée à Roissy, contrôles de frontière, récupération des bagages (il n'en manque aucun ! Re-ouf !), puis rendez-vous à tâtons avec le car Delgrange qui ramène vers 15h30 notre groupe somnolent à son point de départ. Tout le monde est rincé, mais quel beau voyage !

Le groupe était vraiment très agréable. Avant ce voyage, Monique et moi ne connaissions qu'une petite moitié des participants. Faire plus ample connaissance avec tous ne nous a pris que quelques heures. Ambiance chaleureuse, humour et beaucoup

de rigolade, entraide aussi chaque fois que c'était nécessaire. L'ASAP n'a pas usurpé son nom ! Un grand merci à nos compagnons de voyage pour les bons moments que nous avons vécus ensemble !

La présence dans le groupe de nouveaux venus (de ex-Lille 2 et 3) montre que la fusion qui a engendré l'ASAP commence à prendre tournure... Bravo !

**Hôtellerie et restauration** étaient généralement au top, avec souvent des buffets (trop ?) bien garnis. Nous avons pu goûter pleinement à l'hospitalité et à la cuisine sud-africaines. À chaque arrivée dans un nouvel hôtel, nous étions accueillis avec un verre de bienvenue.



Un mot également concernant Jean-Camille, notre guide, et nos deux chauffeurs (Neil, puis Yohann : prévenants et très aimables). Jean-Camille a beaucoup d'humour. Il est très cultivé et très intéressant. Il a évoqué avec nous de manière franche et directe les problèmes délicats et souvent cruels de l'Apartheid et, plus généralement, du racisme. Il nous a permis de découvrir et mieux connaître sous de nombreux aspects son pays d'adoption dont il est manifestement très épris. Sans oublier que chaque matin il nous faisait le cadeau d'une « pensée du jour » pleine de sagesse... Et puis il nous a aussi initiés aux « Galeries Farfouillette », petites échoppes omniprésentes de souvenirs et colifichets...

En conclusion, un fabuleux voyage, superbement concocté par la commission voyages de l'ASAP, avec l'aide de l'agence CP évasion & découvertes.

Merci à tous, vous avez fait plus que nous faire voyager : vous nous avez fait rêver.

François-Xavier SAUVAGE, octobre 2019

### Croisière sur la Garonne (26 septembre-1<sup>er</sup> octobre 2019)

CroisiEurope n'est pas une compagnie inconnue des adhérents de l'ASAP car l'ASA l'a déjà utilisée (croisières sur le Danube en 2010, sur la Seine en

2016)<sup>1</sup> et cette fois encore le voyage a été très apprécié par les vingt-trois participants. Voici

<sup>1</sup> La croisière Moscou- Saint-Pétersbourg, en 2014, avait été organisée par CroisiEurope et sous traitée par une compagnie russe.

brièvement l'itinéraire: départ de Bordeaux, Pauillac puis Blaye, navigation sur l'estuaire de la Gironde jusqu'au niveau de Royan puis remontée de la Dordogne jusqu'à Libourne et retour vers Bordeaux.

De cette croisière je retiendrai trois points essentiels : la ville de Bordeaux, les excursions et la navigation à bord du *Cyrano de Bergerac* avec comme toile de fond le vin de la région.

Tout d'abord Bordeaux. Arrivés à l'aéroport de Mérignac après un vol sans histoire, nous étions au centre ville vers 10h30 et nous avons pu voir l'esplanade des Quinconces (la plus vaste d'Europe, paraît-il, *photo ci-dessous*) où en 1885 on a érigé le



monument à la mémoire des Girondins victimes de la Terreur : deux bassins ornés de chevaux et de groupes surmontés d'une colonne de 43 m où culmine la statue de la Liberté brisant ses chaînes (architectes Dumilâtre et Rich). Après le déjeuner au *Restaurant maritime* situé dans le quartier en rénovation des Bassins à flot, nous avons visité la Cité internationale du Vin, bâtiment curieux inauguré en 2016 (*photo ci-contre*) qui ne ressemble à aucun autre édifice. C'était d'ailleurs, m'a-t-on dit, dans le cahier des charges des architectes (agence XTU, Anouk Legendre et Nicolas Desmazières, scénographie de l'agence anglaise Casson Mann Ltd). C'est une structure en forme de cep de vigne nouveau « pour rappeler à la fois un vin tournant dans un verre et les remous de la Garonne qui borde le site ». À travers 3 000 m de parcours dans une vingtaine d'espaces thématiques on peut se documenter sur tout ce qui concerne vin : histoire, civilisation, vignobles, fabrication, etc. En accédant au belvédère (huitième étage, à 35 m de hauteur) on découvre un panorama de la ville à 360°, tout en dégustant, au choix, un vin de n'importe quelle partie du monde.

C'est les deux derniers jours du voyage, à la fin de la croisière, que nous avons continué la découverte, ou la redécouverte pour certains, de la ville classée au Patrimoine mondial par l'UNESCO, lors de la visite

guidée. Partis du quai des Chartrons, nous avons d'abord suivi la Garonne vers les quartiers de Bacalan où se trouve la Cité du Vin, le pont Chaban-Delmas, aperçu l'ancienne base sous-marine (en rénovation) puis rejoint, par le cours Saint-Louis, le quai du Maréchal Lyautey et la place de la Bourse qui constitue un bel ensemble architectural aménagé par Gabriel de 1729 à 1733 (belle fontaine des Trois Grâces, 1829). En face se trouve le miroir d'eau réalisé en 2007. Puis nous avons traversé les anciens quartiers Saint-Pierre et Saint-Paul, vu les anciennes portes ainsi que la Grosse Cloche (beffroi historique de la ville, vestige de la porte défensive du XIII<sup>e</sup> siècle) , la cathédrale Saint-André de style gothique, édifiée du XII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle avec son clocher (tour Pey-Berland, XV<sup>e</sup> siècle) séparé de la cathédrale, le palais Rohan qui abrite l'hôtel de ville et terminé par le majestueux Grand Théâtre qui montre un portique de douze statues (les Muses, Minerve, Vénus, Junon).

Le lendemain, après avoir quitté le navire et comme nous ne prenions l'avion qu'en fin d'après-midi nous avons encore pu nous promener en ville, visiter le musée d'art contemporain installé dans l'ancien entrepôt des douanes pour certains, faire des achats dans la rue commerçante Sainte-Catherine pour



d'autres, manger au restaurant, malgré le panier repas de CroisiEurope car il commençait à pleuvoir avant de quitter la ville et ses riches et imposants immeubles bien nettoyés et ses quartiers en rénovation.

La première excursion (27 septembre), le navire étant amarré à Pauillac, était un circuit de découverte du Médoc où les vendanges commençaient. Nous avons pu voir les grands châteaux que, bien souvent, nous ne connaissons que par les étiquettes des bouteilles, les Margaux, Saint-Julien, Saint-Estèphe, etc. La visite guidée du château Marquis de Termes (grand cru classé), nous a permis de goûter le raisin, de voir la cuverie, les chais et, bien sûr, de déguster quelques verres de ce grand cru.

Le lendemain, l'excursion qui partait de Blaye, nous conduisit, par la Corniche Fleurie, au village pittoresque de Bourg où, après la visite de l'église,



du lavoir, on nous a offert des figues, spécialité de la région. Nous avons terminé cette sortie par la visite de la citadelle de Blaye (*photo ci-dessus*), construite par Vauban pour défendre l'estuaire de la Gironde.

La troisième excursion (29 septembre) nous a conduits, après avoir remonté les méandres de la Dordogne, à Libourne où nous avons fait escale. Une promenade en ville nous a fait voir le marché, l'hôtel de ville, le quai et après le repas nous avons gagné Saint-Émilion. Le tour de la ville s'est terminé



par la visite de l'église monolithe (*photo ci-dessus*) creusée dans la roche calcaire du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. Nous avons fait ensuite la visite d'une propriété viticole (château Cadet-Pontet) où, naturellement, une dégustation nous a été offerte.

### Visite du Musée de l'Institut Pasteur de Lille (21 novembre 2019)

Nous étions une vingtaine ce 21 novembre, pour la visite du musée de l'Institut Pasteur de Lille, à l'initiative d'Anne-Marie Dewolf. C'est en 1894, à la suite d'une importante épidémie de diphtérie, qu'une délégation lilloise du conseil d'hygiène se rend à l'Institut Pasteur de Paris pour faire de Lille un centre de production de vaccins. La décision est prise avec l'accord de Louis Pasteur de créer un

institut sur le modèle de celui de Paris. Louis Pasteur approuve la démarche et Émile Roux désigne Albert Calmette comme directeur. Tout de suite s'enclenche une souscription publique, à laquelle Albert Calmette participe très largement (environ un tiers du total). La ville de Lille débloque des fonds et cède un terrain de 10 000 m<sup>2</sup>. La première pierre est posée le 20 novembre 1895, deux mois après le



En conclusion, cette croisière que je trouve très réussie a, me semble-t-il, plu à tous, d'autant que la convivialité était toujours présente (les repas sont très bons, les vins également avec CroisiEurope). Elle a permis de se familiariser – ou d'actualiser ses connaissances – avec une région où le vin est un des piliers de l'économie. Encore merci aux organisateurs.

Francis WALLET

décès de Pasteur. Il est inauguré le 9 avril 1989. Il a le statut de fondation d'utilité publique et est totalement indépendant de l'institut Pasteur de Paris (y compris au niveau de la collecte des dons).

Le musée de l'Institut Pasteur est créé dans les années 1970 dans l'ancien dispensaire de la fondation. En 2017 il déménage pour se positionner dans les anciens appartements de Calmette ce qui fait que, quand il y a 20 personnes lors d'une visite guidée – ce qui était le cas pour nous – l'espace est quasi saturé. La restauration et la nouvelle muséologie sont financées grâce au mécénat des laboratoires Anios. C'est une belle restauration qui sait mêler éléments artistiques, plutôt contemporains, scientifiques, numériques ; une présentation pédagogique et ludique susceptible d'intéresser les élèves.

Le musée rend hommage aux chercheurs talentueux qui s'y sont succédé et s'ouvre sur la recherche actuelle. L'ombre de Pasteur est omniprésente, bien qu'il n'y ait jamais travaillé, ce qui fait dire à notre guide qu'il aurait été aussi juste de l'appeler musée Calmette, qui en fut le directeur pendant 25 ans.

Pasteur est évoqué à travers plusieurs facettes de ses actions : la découverte de la fermentation alcoolique quand il est doyen de la faculté des Sciences de Lille ; la découverte du vaccin antirabique et la décision difficile d'inoculer le premier vaccin à

Joseph Meister ; la controverse au sujet de la génération spontanée, concept qu'il récuse en mettant en évidence le rôle des microbes et en fondant ainsi la microbiologie.

Les inventions d'Albert Calmette comme le sérum antivenimeux sont présentés dans son ancien bureau mais la place de choix est faite à la découverte du vaccin contre la tuberculose qu'il réalise avec Camille Guérin et qui porte d'ailleurs leur nom « vaccin bilié de Calmette et Guérin » ce que l'on ignore en général. Le terme bilié vient du fait qu'ils ont introduit de la bile de cheval pour le réaliser. On peut rappeler que Camille Guérin était vétérinaire. Ce fut une découverte majeure dans le domaine de la santé, compte tenu des ravages de la tuberculose à l'époque.

Une dernière salle est consacrée à l'activité actuelle de l'Institut qui poursuit à la fois un travail de recherche, d'analyse et de production de vaccins mais aussi une activité scientifique intense dans d'autres domaines de la santé comme la maladie d'Alzheimer, la cancérologie ou le diabète sans compter la présence d'un centre médical qui a succédé au dispensaire initial, le second créé en France.

Un petit musée mais très intéressant à découvrir ou redécouvrir.

Jacques DUVEAU

## V - Carnet

### Ils nous a quitté :

**Maurice FALEMPIN**, décédé le 28 janvier 2019 à l'âge de 72 ans

*Toutes nos condoléances aux familles et aux proches.*

### **(ASAP) Association de Solidarité des Anciens Personnels l'Université de Lille**



ASAP Université de Lille  
Bâtiment P7  
Cité Scientifique  
59655 Villeneuve d'Ascq cedex

tél : 03 20 33 77 02  
email : [asap@univ-lille.fr](mailto:asap@univ-lille.fr)  
<http://asap.univ-lille.fr>



directeur de la publication : Jacques Duveau  
responsables de la rédaction : Chantal Acheré, Jean-Michel Duthilleul  
réalisation : Jean-Michel Duthilleul et Nadine Demarelle

merci à : Chantal Acheré, Bernard Belsot, Christophe Depecker, Jacques Duveau, Nicole Gadrey, Pierre Lecouffe, Chantal Lemahieu, Jacques Lescuyer, Philippe Marchand, Carlos Sacré, Jeannine Salez, Monique & François-Xavier Sauvage, Francis Wallet

Imprimé à l'Université de Lille

ISSN : 2678-0968